

France Chimie Ile-de-France et AFINEGE, en collaboration avec le CNPP Cybersecurity, vous proposent la formation :

Les fondamentaux de la sécurité de l'information

Le 25 novembre 2019

De 9 h à 17h

Public

- *Chefs de projet maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ;*
- *Membres d'une équipe de sûreté / cybersécurité ;*
- *Responsable de projet ou consultant souhaitant préparer et soutenir un organisme dans la mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information ;*
- *Directions générales ;*
- *Toute personne souhaitant mieux comprendre la sécurité des systèmes d'information.*

Prérequis

Aucun.

Durée

1 jour, soit 7h.

Effectifs

10 personnes maximum.

Moyens pédagogiques

- *Support de présentation*
- *Etude de cas.*



Objectifs de la formation :

- Maîtriser les concepts fondamentaux de la sécurité des systèmes d'information ;
- Appréhender l'approche par les risques ;
- Comprendre le principe d'un système de management de la sécurité de l'information ;
- Appréhender les enjeux du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et ses liens avec la sécurité de l'information ;
- Découvrir les principales mesures de sécurité techniques et organisationnelles.

Animée par : Enzo EUDIER – Consultant et formateur- CNPP Cybersecurity

Certifié Risk Manager ISO/CEI 27005

Les fondamentaux de la sécurité de l'information

PROGRAMME

Les concepts fondamentaux de la sécurité de l'information

- Vocabulaire (actif, information, sécurité de l'information, ...).
- Démonstration d'une cyberattaque.
- Exercice (QCM).

La gestion des risques en sécurité de l'information

- Pourquoi une approche par les risques ?
- Principes d'une analyse de risques.
- Exercice dirigé (analyse de risques / présentation des outils).

Système de management de la sécurité de l'information (SMSI)

- Qu'est-ce qu'un système de management ?
- La norme ISO/CEI 27001.
- Le processus de certification.

Le RGPD et ses liens avec la sécurité de l'information

Les principales mesures de sécurité

- Les différents types de mesures : techniques et organisationnelles.
- Exemples de mesures de sécurité.
- Étude de cas.

Les fondamentaux de la sécurité de l'information

Le Formateur

La journée sera animée par Enzo EUDIER, formateur et consultant CNPP Cybersecurity.

Enzo est consultant en sécurité des systèmes d'information pour CNPP Cybersecurity, il intervient en tant que Responsable de Sécurité des Systèmes d'Information pour une société éditrice de logiciel.

Il accompagne des sociétés pour leur mise en conformité à la norme ISO/CEI 27001, au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) et pour des missions d'accompagnement à la sécurité de l'information plus généralement.

Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieur de Bretagne Sud à Vannes, il est également Président-délégué de la Protection Civile de Paris 11.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les fondamentaux de la sécurité de l'information
Le 25 novembre 2019
au Diamant A - 14 rue de la république - 92800 Puteaux

A retourner à **Noémie DOCHE** : AFINEGE - Le Diamant A - 92909 Paris La Défense Cedex
Tel : 01.46.53.11.01 Email : contact1@afinege.org

SOCIETE :	PARTICIPANT :
N° SIRET :	N° T.V.A. :
Adresse :	Fonction :
CP : Ville :	Téléphone :
	Adresse e-mail :
Coordonnées de la personne destinataire des documents administratifs (convocation, plan d'accès, convention et attestation de formation) :	
Mr. Mme.	Adresse e-mail :
Coordonnées du service comptable pour facturation, si différentes :	

Montant de la formation : 695,00 € HT (834€ TTC)

Tarif préférentiel : 495,00 € HT (594€ TTC)

* Le prix inclut la formation, les supports de formation, le repas du midi.

Mon entreprise est adhérente à France Chimie Île-de-France, France Chimie Centre ou AFINEGE ?

- Oui, je bénéficie du tarif préférentiel
 Non, je ne bénéficie pas du tarif préférentiel

Je joins un chèque établi à l'ordre de CNPP

Chèque N° tiré sur la banque d'un montant de € TTC

OU

J'effectue un virement sur le compte de CNPP :

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30027	16079	00034744901	43
Identification internationale (IBAN)		IBAN FR76 3002 7160 7900 0347 4490 143	
Identification int de la banque (BIC)		CMCIFRPP	

La facture vous parviendra après la formation. Le règlement s'effectue lors de la facturation.
Ces journées sont éligibles au Plan de Formation de l'entreprise.

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

Annulation par le Client : Toute annulation survenant moins de 20 jours calendaires avant le début de la formation sera soumise à l'application d'une clause de dédit représentant :

Entre 10 et 20 jours avant le début de la formation : 30 % du prix de vente.

Entre 3 et 9 jours : 50 %

Moins de 3 jours : 100 %

Annulation ou report par CNPP et AFINEGE : Si le nombre d'inscrits est insuffisant, CNPP et AFINEGE se réservent le droit d'annuler ou de reporter la date de formation.

Je soussigné(e) déclare m'inscrire à la formation « Les fondamentaux de la sécurité de l'information ». Je reconnais avoir pris connaissance et accepter expressément les Conditions générales de formation ci-jointes.

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Les réservations de stages par téléphone ne seront considérées comme fermes qu'à réception d'une confirmation par écrit.

Trois semaines avant le début du stage nous vous adresserons la convention.

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après la formation et après le paiement complet des sommes dues.

Sauf accord particulier, les factures sont payables à 30 jours fin de mois par chèque ou virement.

TARIFS

Les prix d'enseignement sont fermes et définitifs.

Ils s'entendent hors taxes, TVA au taux en vigueur en sus.

Ils ne comprennent ni les frais de transport du stagiaire, de son entreprise au lieu de formation (aller/retour), ni les frais d'hébergement, ces derniers étant précisés séparément en fonction des choix du client.

ANNULATION

CNPP ENTREPRISE est fondée à réclamer les sommes effectivement engagées ou dépensées pour l'exécution de la formation.

Toute annulation survenant moins de 20 jours calendaires avant le début de la formation sera soumise à l'application d'une clause de dédit représentant :

- entre 10 et 20 jours avant le début de la formation : 30% du prix de vente
- entre 3 et 9 jours : 50%
- moins de 3 jours : 100%

Ces dédits ne seront pas imputables au titre des dépenses de formation.

CNPP, en cas de report de la session sur une autre date, s'engage à maintenir ses conditions tarifaires à l'identique, y compris en cas de report l'année suivante.

En cas d'annulation de la session, CNPP proposera une remise applicable à un autre stage d'une durée identique, variant de 5% à 15% en fonction du délai d'annulation.

USAGE DU NOM CNPP

Le nom de CNPP est protégé. CNPP se réserve le droit d'intenter contre quiconque exploiterait indûment la référence de CNPP, toutes actions judiciaires ou administratives qu'il jugera opportunes. Les qualifications obtenues à l'issue de la formation sont délivrées à titre individuel et ne peuvent en aucun cas se substituer, ni créer la moindre ambiguïté avec des certifications d'entreprises.

CNPP ENTREPRISE SARL

Département Formation

Route de la Chapelle Réanville

CD 64 - CS 22265

F 27950 SAINT MARCEL

Téléphone 33 (0)2 32 53 64 11 Télécopie 33 (0)2 32 53 64 91